

## Résultats de l'enquête sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance des enfants et des adolescents accueillis dans les établissements de la Protection de l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

12/02/2019

L'Agence nationale de l'évaluation des établissements médico-sociaux (A.N.E.S.M) a publié un rapport d'enquête sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance de personnes accompagnées dans le champ de la protection de l'enfance (Aide sociale à l'enfance A.S.E) et de la Protection judiciaire de la jeunesse (P.J.J). Ce rapport, qui a été finalisé par la Haute Autorité de Santé (HAS), s'inscrit dans le cadre des nouvelles missions sociales et médico-sociales nouvellement confiées à cette autorité administrative indépendante (A.A.I).

Le rapport s'articule autour de deux objectifs :

- Procéder à l'échelle nationale à un état des lieux des pratiques de bienfaisance dans les établissements de l'ASE et de la PJJ (secteur public et secteur associatif habilité).
- Soutenir les professionnels dans un optique de déploiement de la bienfaisance dans ces établissements.